

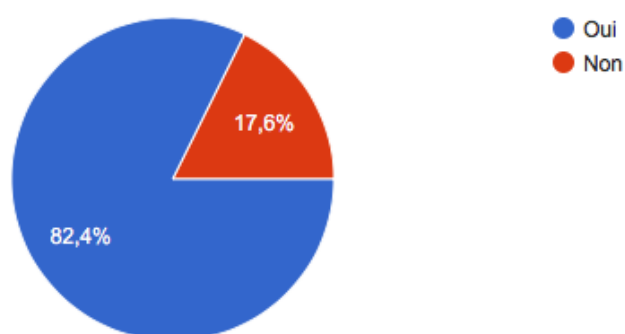
DEPOUILLEMENT QUESTIONNAIRE ASSOCIATIONS

Nombre d'associations ayant répondu au questionnaire : 18 sur 27 interrogées

SALLE DE REUNIONS

Nombre de réponses : 17

Votre association organise t'elle des réunions ?



Combien de personnes en moyenne participent aux réunions ?

Moins de 10 personnes => 7 réponses

De 11 à 20 personnes => 4 réponses

Plus de 21 personnes => 3 réponses

Combien de fois par an ?

Moins de 5 fois par an => 4 réponses

Entre 5 et 6 fois par an => 7 réponses

Plus de 12 fois par an => 3 réponses

A quel moment organisez-vous vos réunions ?

100% des associations organisent leurs réunions en soirée, en majorité en semaine (90%).

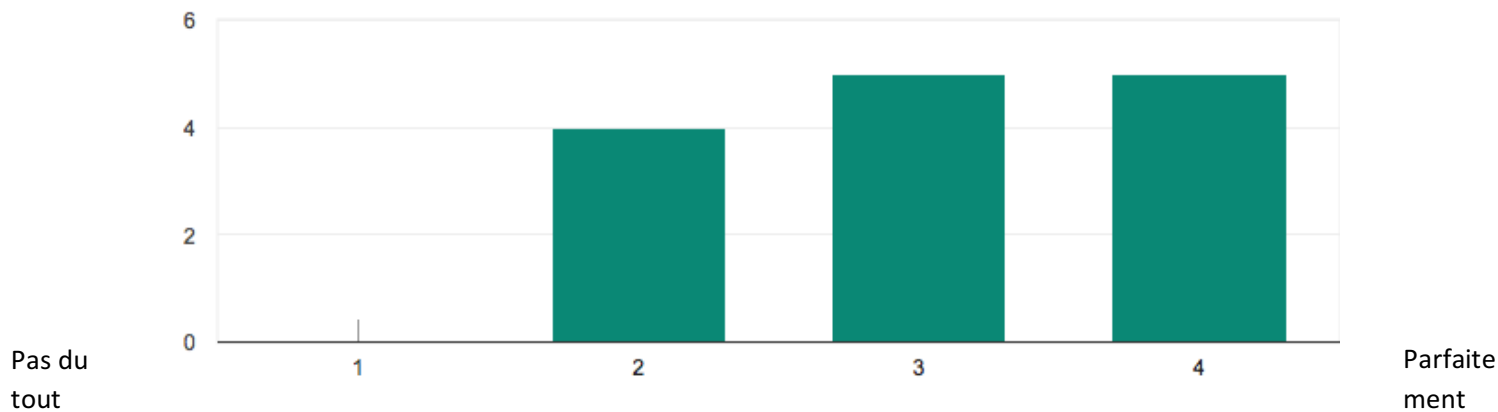
A quel endroit vous réunissez vous ?

1/3 dans une salle de la Mairie

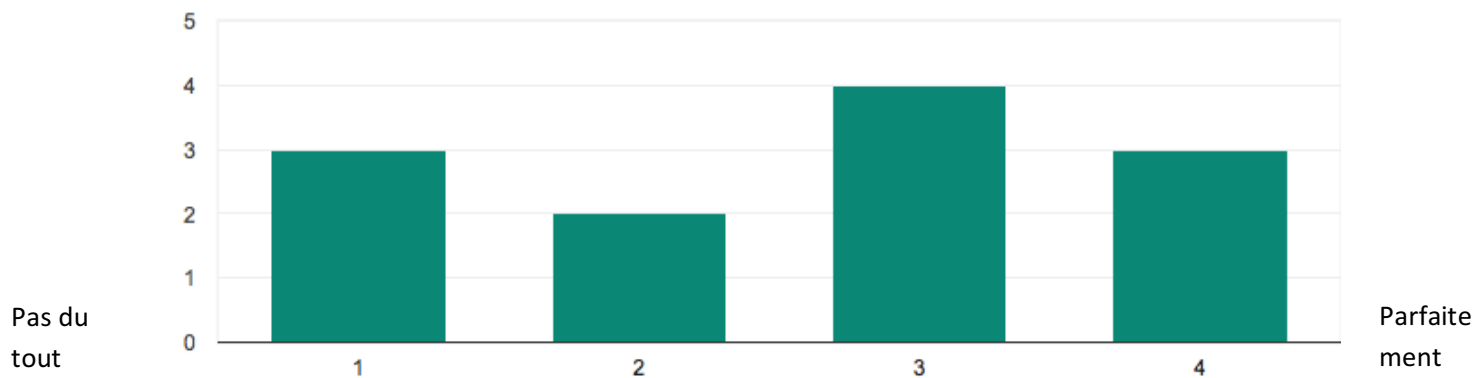
1/3 dans la SAR

1/3 dans d'autres salles municipales et domicile privé

Cet espace est il bien adapté à vos réunions ?



Cet espace est il bien équipé ?



Vos suggestions pour demain(item ouvert)

Quelles améliorations ?

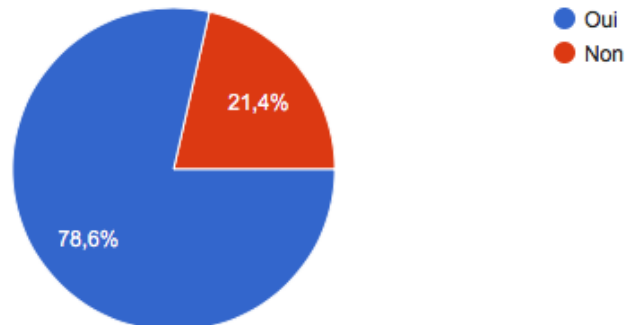
Systeme de clefs : faciliter la récupération et mettre à disposition plus de trousseaux

Equipements : éclairage extérieur, vidéoprojecteurs, plus de prises électriques

Confort : chauffage, manque de place, convivialité, modularité, propreté

Un système de consultation/réservation en ligne pourrait-il vous intéresser pour la réservation de salles de réunion ?

14 réponses

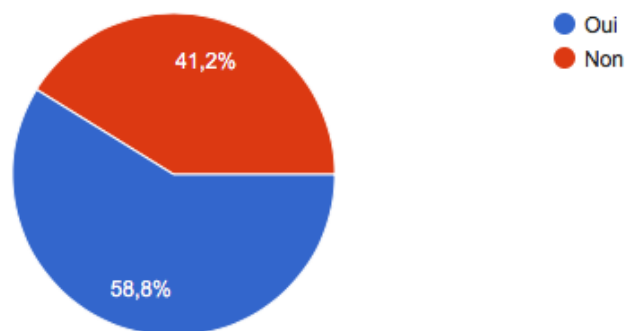


SALLE DES FETES

Nombre de réponses : 17

Organisez-vous des manifestations nécessitant une salle des fêtes ?

17 réponses

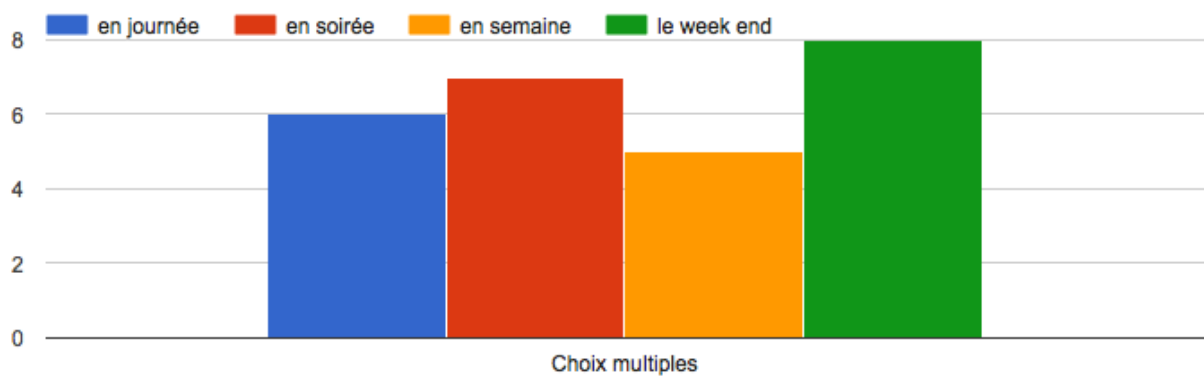


Combien de fois par an ?

1 à 3 fois par an => 5 réponses

4 à 6 fois par an => 4 réponses

A quel moment ?



A quel endroit (choix multiple)?

Villette => 7 réponses

SAR => 5 réponses

Clos des Mures => 2 réponses

SPA => 2 réponses

MJC => 2 réponses

Mairie => 1 réponse

Combien de personnes accueillez-vous pour ces manifestations (choix multiple)?

Moins de 50 personnes => 4 réponses

Entre 50 et 100 personnes => 2 réponses

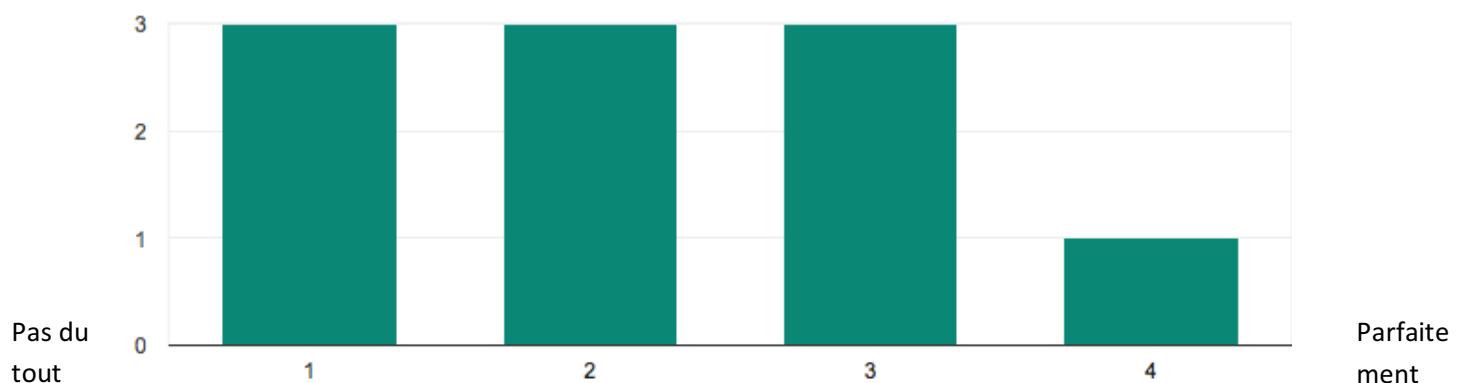
De 100 à 200 personnes => 7 réponses dont 1 organisée à St Jean de Touslas

De 200 à 400 réponses => 4 réponses

1000 personnes => 1 réponse

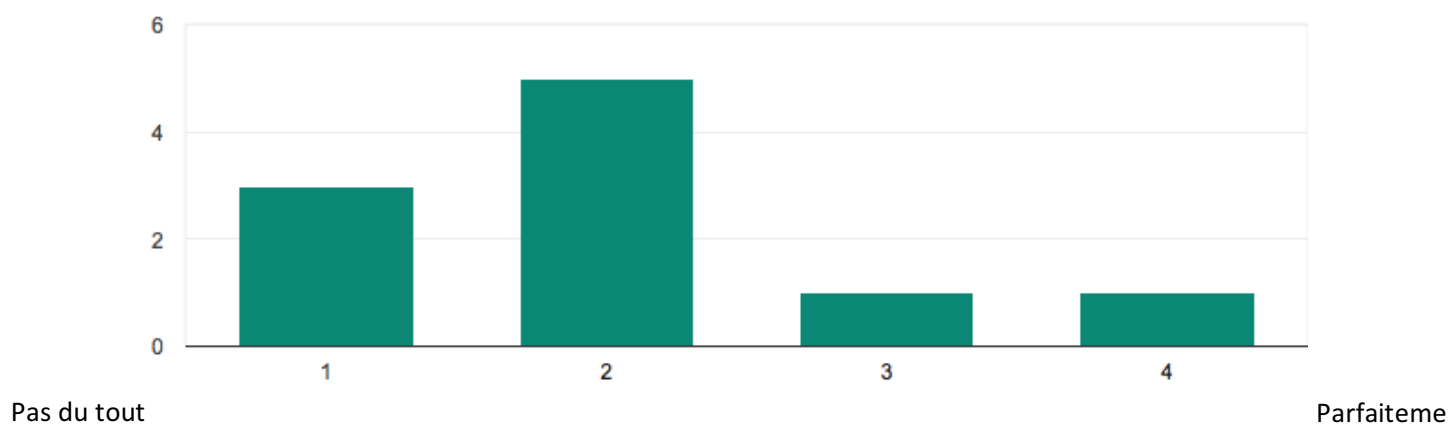
Cet espace est-il bien adapté pour vos manifestations ?

10 réponses



Cet espace est-il bien équipé pour vos manifestations ?

10 réponses



Vos suggestions pour demain (item ouvert)

Quelles améliorations ?

Toutes salles confondues :

- Prévoir un état des lieux en entrée et en sortie
- Espaces cuisines adaptés à la capacité de la salle
- Pas de salle de taille « intermédiaire »
- Besoin d'un terrain de boule extérieur (capacité 200 personnes)
- Besoin de modularité

Salle Villette :

- Besoin d'une cuisine mieux équipée et plus grande
- Améliorer l'acoustique
- Mettre aux normes le réseau électrique
- Prévoir un accès PMR
- Besoin d'un revêtement de sol plus adapté
- Prévoir meilleure isolation

Clos des Mures :

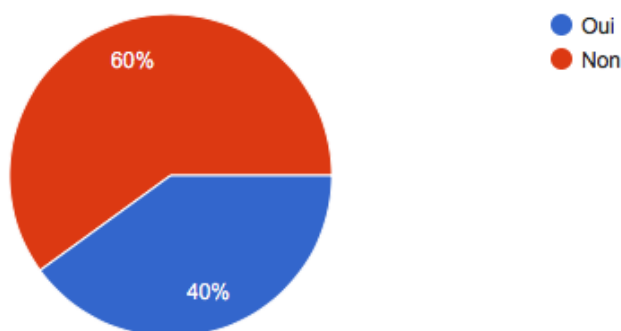
- Besoin d'un espace de stockage
- Besoin sur place de tables, bancs et estrade disponibles

SAR :

- Besoin d'une cuisine mieux équipée et plus grande
- Besoin de vestiaire
- Piliers gênants et dangereux au milieu de la salle

Auriez-vous besoin d'une salle des fêtes plus grande ?

10 réponses



De quelle capacité ?

Les associations ayant répondu OUI à la question précédente sont en attente d'une salle adaptée aux spectacles et repas dansant en terme de capacité et de confort (sol, cuisine, acoustique, sécurité).

Auriez-vous besoin d'un système modulable permettant de faire plusieurs espaces ? Pour quels usages ?

Oui à 50%, cela permettrait d'adapter la salle en fonction du nombre de participants.

Quels équipements indispensables dans une salle des fêtes ?

Cuisine équipée et grande/buvette => cité 5 fois

Sonorisation/acoustique => cité 5 fois

Podium => cité 3 fois

Local stockage/local pour l'entretien et matériel associé => cité 3 fois

Eclairage correct => cité 2 fois

Tables et chaises sur place => cité 2 fois

Rideaux => cité 2 fois

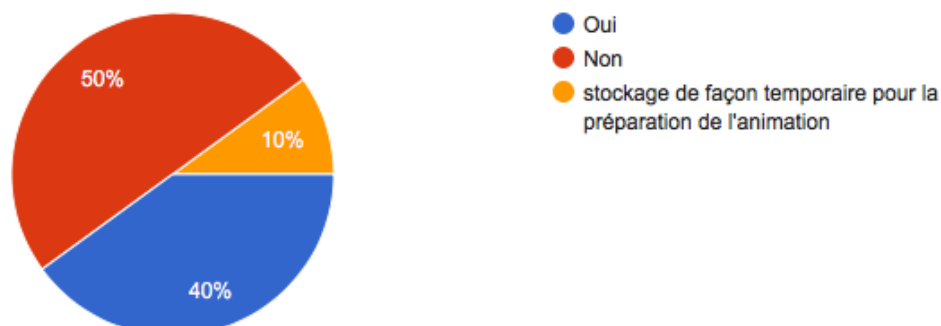
Vestiaires

Vidéo projecteur et support adapté

Sol adapté

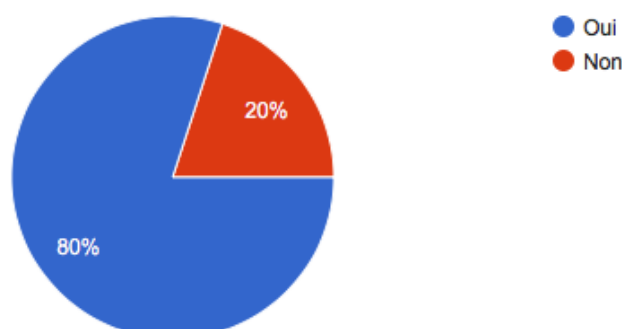
Si un espace de stockage était disponible dans cette salle des fêtes, l'utiliserez-vous pour déposer le matériel (multi-prise, barnum, gobelets, etc....) ?

10 réponses



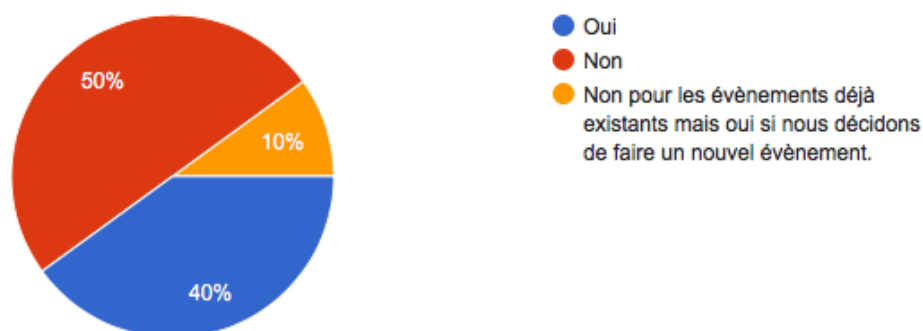
Un système de consultation/réservation en ligne pourrait-il vous intéresser pour la réservation de salles des fêtes ?

10 réponses



Depuis la fusion des communes, les associations peuvent demander à utiliser les salles des 2 autres villages pour l'organisation de vos événements festifs ?

10 réponses

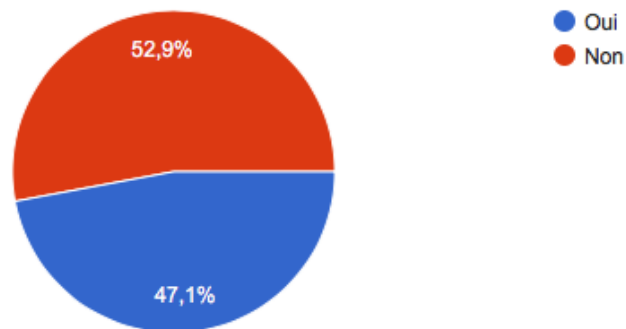


SALLE DES SPORTS/ACTIVITES

Nombre de réponses : 15

Occupez-vous une salle communale de façon régulière pour la pratique de vos activités ?

17 réponses



Quelle salle ?

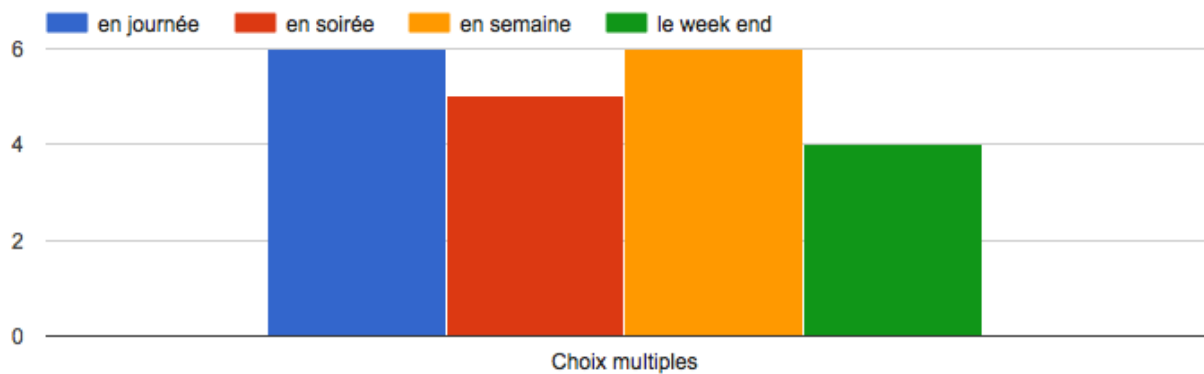
SAR => 2 réponses

MJC => 3 réponses

SPA => 3 réponses

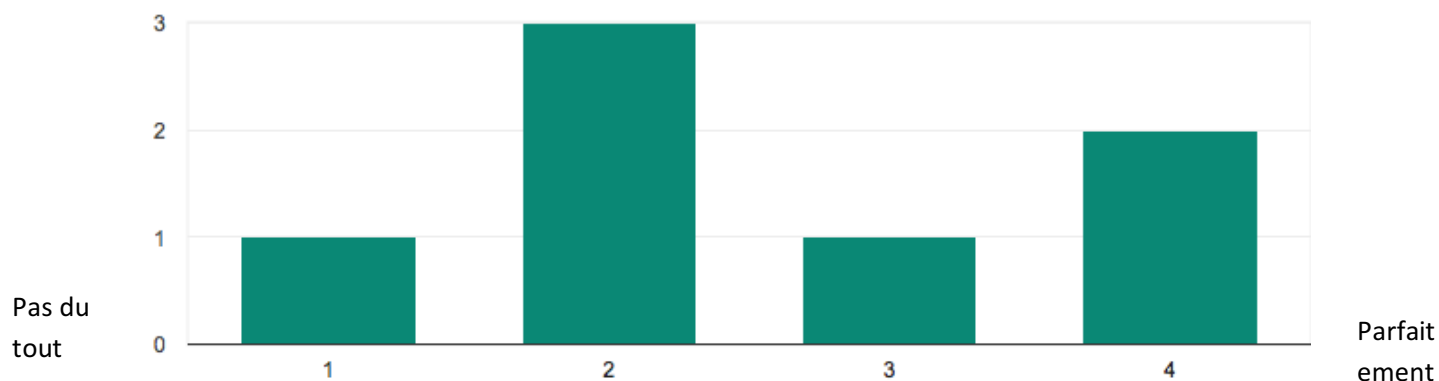
Clos des Mûres => 1 réponse

A quel moment ?



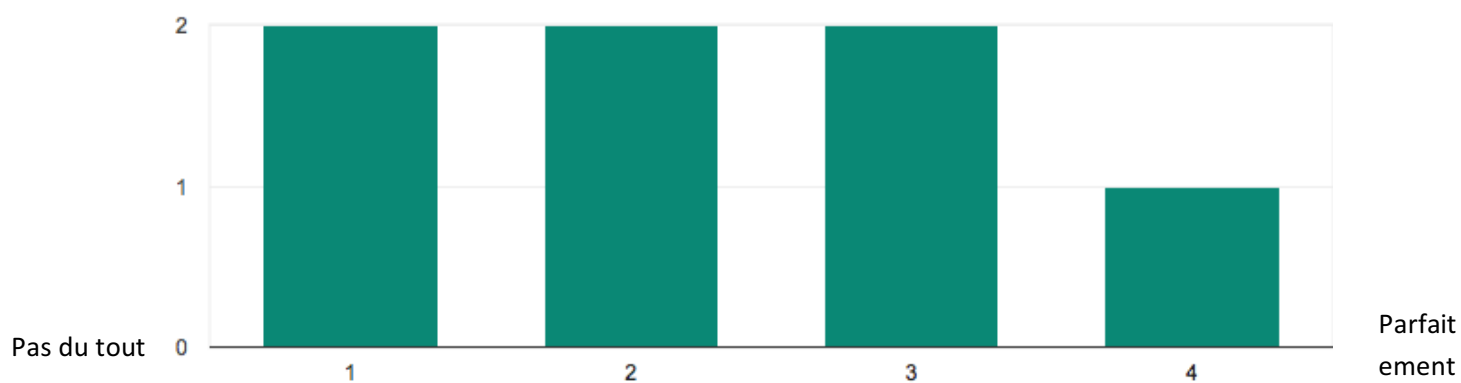
Cet espace est-il adapté pour la pratique de vos activités ?

7 réponses



Cet espace est-il bien équipé pour la pratique de vos activités ?

7 réponses



Vos suggestions pour demain (item ouvert)

Quelles améliorations ?

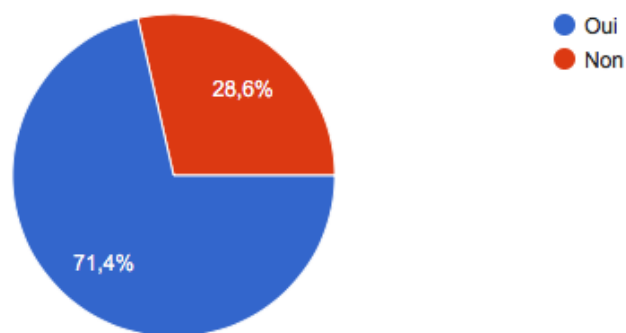
SPA : Chauffage/eau chaude (cité 2 fois) + propreté des vestiaires

Clos des Mûres : espace stockage

MJC : trop proche des habitations + Chauffage

Auriez-vous besoin d'une salle d'activité plus grande ou supplémentaire ?

7 réponses



De quelle superficie ?

- Salle d'activité de taille moyenne
- Double de la MJC actuelle
- Pour 50 personnes => 2 réponses
- 80m²
- Une salle plus grande que la SPA

Cette salle plus grande ou supplémentaire pourrait répondre à quel besoin ?

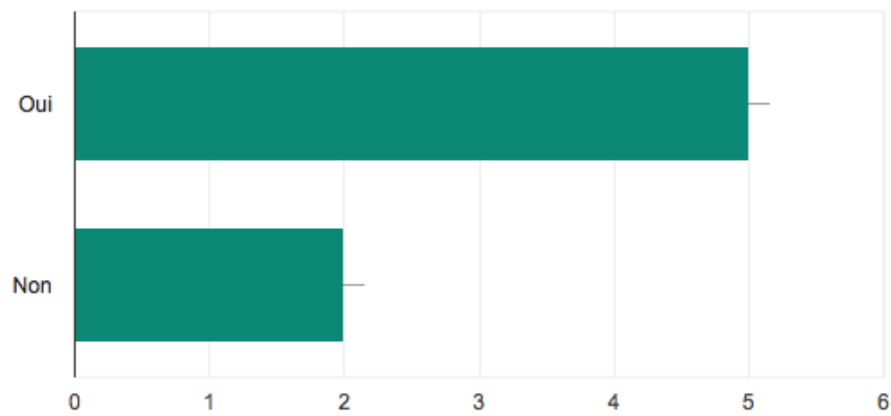
- Accueillir plus de monde lors de manifestations (participants et public)
lors d'entraînements
- Pratiquer l'activité dans de meilleures conditions
- Partager la salle avec d'autres associations

Quels seraient les équipements/installations indispensables dans cette salle d'activité ?

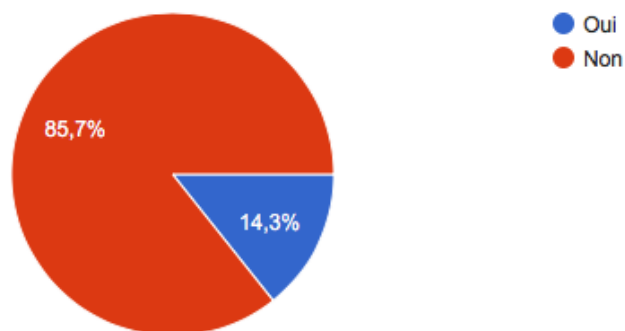
- Point d'eau
- Toilettes H/F
- Chambre froide
- Miroirs, rangements
- Vestiaires avec douches
- Un bureau pour l'administratif

Un système de consultation/réservation en ligne pourrait-il vous intéresser pour la réservation de salles d'activités/des sports ?

7 réponses



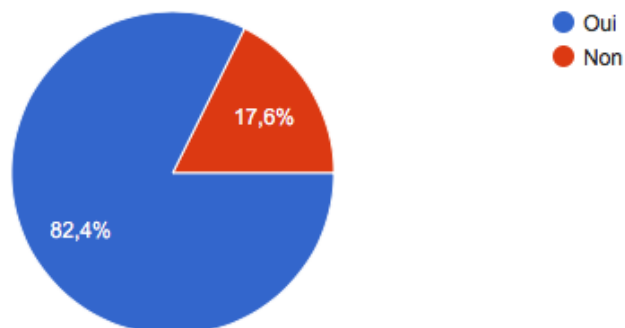
Depuis la fusion des communes, les associations peuvent demander à utiliser les salles des deux autres villages. Avez-vous déjà ou souhaitez-vous bénéficier de ce service pour l'organisation de vos évènements sportifs ?



STOCKAGE DE MATERIEL

Votre association stocke-t-elle du matériel ?

17 réponses



Où le stockez-vous actuellement ?

Ecole (Publique et Privée) => citée 3 fois

MJC => citée 2 fois

SPA => citée 2 fois

Villette

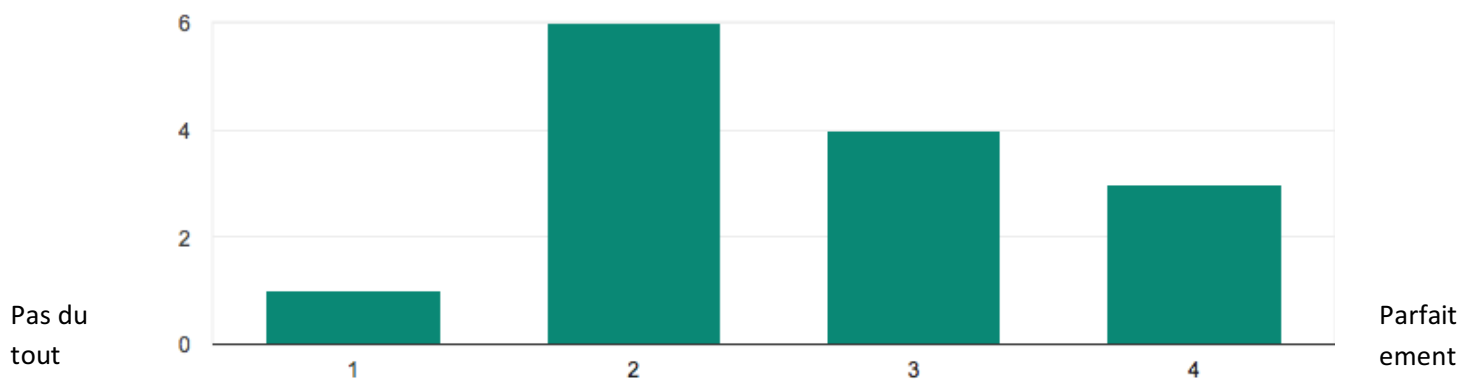
Clos des Mûres

Caserne des pompiers

Extérieur : domicile privé et autre village

Cet espace est-il adapté ?

14 réponses



Quelles améliorations ?

Villette : Plus de surface de stockage

MJC : Plus de surface de stockage

Clos des mûres : plus de surface de stockage

Ecole Publique: plus de surface de stockage, accessibilité, ménage plus régulier

Auriez-vous besoin d'un autre espace de stockage ? De quelle superficie ? Doit-il être à proximité d'un lieu spécifique ?

40m² à Villette

Sur le lieu de l'activité avec moyen de transport adapté (chariot)

15m² proche de l'Ecole Publique

Pour 4 associations, l'espace de sockage déjà à disposition est satisfaisant.

D'autres remarques ou points à partager ?

Utilisation de l'ancien local des pompiers par les associations

Réhabilitation du deuxième étage du Clos des Mûres

La réservation d'autres salles n'est pas possible pour certaines manifestations (concernant l'école), salle de sport trop éloignée des écoles.

Priorité à une vraie salle festive/spectacles

SYNTHESE

SALLE DE REUNIONS

La grande majorité (près de 90%) des associations organisent des réunions d'environ plus ou moins 10 personnes.

Avec une fréquence de 5 à 6 fois par an en moyenne, ces réunions se planifient plutôt en soirée du lundi au vendredi.

Les lieux les plus utilisés à savoir la Mairie et la SAR (pour 2/3 des associations) sont plutôt adaptés et bien équipés dans le ressenti général.

Néanmoins, certains points problématiques sont soulevés :

- la récupération des clefs peut s'avérer difficile (plus de trousseaux ?)
- besoin d'un vidéo projecteur, d'éclairages extérieurs, de prises électriques plus nombreuses

- en termes de confort, chauffage défaillant, manque de convivialité, de modularité, manque de propreté

Un système de réservation en ligne serait un plus apprécié par la majorité des associations.

SALLE DES FETES

2/3 des associations ayant répondu organisent des manifestations nécessitant une salle des fêtes.

Avec une fréquence de 1 à 6 fois par an en moyenne, ces évènements se planifient aussi bien en soirée qu'en journée, le week end mais aussi avec des possibilités en semaine.

Les lieux les plus utilisés sont la salle Villette et SAR (12 réponses) ; le Clos des mures, la SPA et la MJC sont moins utilisés lors de manifestations (2 citations d'associations pour chacune des salles).

Ci-dessous les fréquentations des manifestations organisées par les associations ayant répondu :

- Moins de 50 personnes => 4 réponses
- Entre 50 et 100 personnes => 2 réponses
- De 100 à 200 personnes => 7 réponses dont 1 organisée à St Jean de Touslas
- De 200 à 400 réponses => 4 réponses
- 1000 personnes => 1 réponse

Pour 4 associations, la salle est bien adaptée mais pour 6 d'entre elles, ce n'est pas le cas.

Concernant les équipements de ces salles, les avis sont moins partagés : les salles ne sont pas bien équipées pour la majorité des répondants.

De façon synthétique, les suggestions d'améliorations se concentrent sur les points suivants :

- Espaces cuisine/buvette adaptés à la capacité de la salle
- Modularité (salle de taille intermédiaire)
- Sonorisation/acoustique
- Accès PMR
- Installations aux normes (électricité, isolation)
- Besoin d'un terrain de boule extérieur (capacité 200 personnes)
- Revêtement de sol adapté
- Vestiaires
- Espace de stockage disponible sur place

La majorité des associations (60%) n'ont pas besoin d'une salle des fêtes plus grande.

Néanmoins, les associations ayant répondu OUI à la question précédente sont en attente d'une salle adaptée aux spectacles et repas dansant en terme de capacité et de confort (sol, cuisine, acoustique, sécurité).

De même, 50% des répondants trouveraient utile la mise en place d'un système permettant de moduler la salle : cela permettrait d'adapter la salle en fonction du nombre de participants.

Les équipements indispensables à une salle des fêtes sont les suivants (cités le plus grand nombre de fois) :

- Cuisine équipée et grande/buvette => cité 5 fois
- Sonorisation/acoustique => cité 5 fois
- Podium => cité 3 fois
- Local stockage/local pour l'entretien et matériel associé => cité 3 fois

La moitié des associations trouveraient un intérêt à la disponibilité d'un espace de stockage dans la salle des fêtes afin de stocker leur matériel.

Un système de réservation en ligne serait un plus apprécié par la majorité des associations.

Depuis la fusion des communes, les associations peuvent demander à utiliser les salles des deux autres villages. Sur 10 associations ayant répondu,

- 5 n'ont pas déjà ou ne souhaitent pas bénéficier de ce service
- 4 ont déjà ou souhaitent bénéficier de ce service
- 1 pourrait l'envisager pour de nouvelles manifestations non encore existantes

SALLE DES SPORTS/ACTIVITES

50% des associations utilisent une salle communale de façon régulière pour la pratique de leurs activités.

Tous les créneaux horaires sont occupés : en journée, le soir, week end et semaine.

La MJC et la SPA sont les salles les plus utilisées, le Clos des mûres et la SAR restent des lieux d'activités bien que secondaires.

Néanmoins, quelle que soit la salle, les répondants trouvent majoritairement ces lieux d'activité non adaptés et mal équipés pour la pratique de leurs activités.

Leurs besoins sont axés sur les points suivants :

- Une superficie permettant
 - D'accueillir plus de personnes lors de manifestations et des entraînements
 - Pratiquer l'activité dans de meilleures conditions
 - Partager la salle avec d'autres associations
- Point d'eau/Chambre froide/buvette
- Vestiaires avec douches/toilettes H/F /miroirs/rangements
- Bureau pour l'administratif

Un système de réservation en ligne serait un plus apprécié par la majorité des associations.

Depuis la fusion des communes, les associations peuvent demander à utiliser les salles des deux autres villages. Sur 5 réponses, 4 associations ne souhaitent pas organiser leurs évènements sportifs en dehors de St Maurice sur Dargoire.

STOCKAGE DE MATERIEL

La majorité des associations stocke son propre matériel à divers endroits dans le village (local propre, petit espace dans une salle communale, domicile privé) mais ces solutions de stockage n'apparaissent pas adaptées aux besoins en termes d'espace disponible et d'accessibilité pour la plupart des associations (matériel plus encombrant).

Nous avons souhaité ouvrir la dernière question en commentaires libres, ci-dessous les retours :

- Utilisation de l'ancien local des pompiers par les associations
- Réhabilitation du deuxième étage du Clos des Mûres
- La réservation d'autres salles n'est pas possible pour certaines manifestations (concernant l'école), salle de sport trop éloignée des écoles.
- Priorité à une vraie salle festive/spectacles